

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Urologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

UPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-649558

83015

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)
1582 (184)

Matricule :

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

SEYFIAH HABIB

Date de naissance :

8-10-52

Adresse :

Tél. : 0661330063

Total des frais engagés : 584,8 Dhs

Cadre réservé au Médecin

D. BENSOUDA Abdallah
Chirurgien Urologue
17, Rue Jebal Moussa, Appt. A
Agdal - Rabat

Cachet du médecin :

Date de consultation :

20.05.2011

Nom et prénom du malade :

DR BEN SOUDA Abdallah
17, Rue Jebal Moussa, Appt. A
Agdal - Rabat

Age :

Lien de parenté :

Lui-même
Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Biopsie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

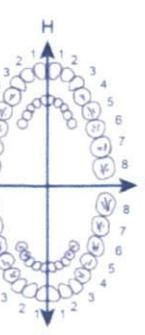
Le : 26/10/2011

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet de signature du Médecin attestant la validité des Actes	
61081221 DR Bensouda	1162,59	DR BENSOUDA Abdallah Oncologue INP : 17, Rue Jebal Mousa, Appt. 4 Agdal - Rabat		
DR KHALIFI	300,00	Dr. KHALIFI HASSANI Ahmed Anesthésie - Réanimation Chirurgicale Clinique les Ambassadeurs INPE : 101085595		
Date : 19/08/21				
EXECUTION DES ORDONNANCES				
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture		
HARMACIE DAR NAJME Sofia NAJME Lot. Sofia 2 Rue Hassane N° 1 El Hana - Casablanca Tél: 022.95.15.37	26/08/21	Clinique Multidisciplinaire Lot N°3 Lot Al Houda, Souissi - Rabat Tel: 0537.75.59.56 - Fax: 0537.75.59.56 Souscription: 0536.99 - 0551.99.15.00		
670.80				

ANALYSES - RADIOPHARMACIES			
Cachet et signature du laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Atomie Pathologique Nationale Avenue de l'Estimation Le Ibn Hanbal, Alger 27 67 28 96 -</i>	26/08/21	Pd 051	1200 DA

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES																				
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.																				
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.																				
SOINS DENTAIRES 		Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient																
				INP : <input type="text"/>																
				Coefficient des travaux <input type="text"/>																
				Montants des soins <input type="text"/>																
				Début d'exécution <input type="text"/>																
				Fin d'exécution <input type="text"/>																
O.D.F PROTHESES DENTAIRES 		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>H</td> <td></td> </tr> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2"><hr/></td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td></td> </tr> </table> <p>(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			H		25533412	21433552	00000000	00000000	<hr/>		D	G	00000000	00000000	35533411	11433553	B	
H																				
25533412	21433552																			
00000000	00000000																			
<hr/>																				
D	G																			
00000000	00000000																			
35533411	11433553																			
B																				
		Coefficient des travaux <input type="text"/>																		
		Montants des soins <input type="text"/>																		
		Date du devis <input type="text"/>																		
		Date de l'exécution <input type="text"/>																		



LOT 201018
EXP 03/2022
PPV 121.40DH

Ordonnance

Rabat le : 26/08/2021

Seffar

El Habab

364,20

Urg max

1S

121,40X3

1 u.c.p

1x

/10 It 3 mois

306,60

Pamian

1S

153,30X2

670,80

1 jet

x 21

It 3 mois

153,30

Dr. Driss Chirurgien Urologue
17, Rue Jebel Musa - Appt 4
Tél: 06 37 81 03 03

153,30

Lot. Soma
Hay El Hay
Tél: 02 93

LOT 201018
EXP 03/2022
PPV 121.40DH

LOT 201017
EXP 03/2022
PPV 121.40DH

CABINET D'ANAPATH "ESSAADA"

📍 Résidence Essaâda - Entrée N°7, Av. Hasssan II (Bab Elhad) - Rabat - ☎ : 05 37 70 27 27 - Fax : 05 37 70 59 38

Docteur Bouchra LAHBABI

Examen Anatomo - Pathologique

Centre d'Anarchie radiologique
Nations Unies
Avenue de l'Emir
Angle Avenue Ibn Hambal
et Rue Ibn Sina
Tel.: 05 37 37 00 96

- Date
 - Nom et Prénom
 - Age 69 ans
 - Nature
 - Renseignement Cliniques

Seffra Hla. b
69 cm.

Biopsie do prostata

C₀ TR Private ch 40g

L D I R M R DS

PSR 8, S

Ex Biopsie du postart
en secteur

~~17, Rue de la Paix 75000 Paris
Tél. 43 37 67 03 03~~

CENTRE D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE NATIONS UNIES

FACTURE

Numéro : 921003363 du 01/09/2021

Date demande 26/08/2021

Nom patient : SEFFAR HABIB

Médecin : DR. BENSOUDA ABDALLAH

21H26-014-01

PAYANT

BIOP PROST MULTIPLE (6 ET PLUS)

Cotation : P1091

Montant facture 1 200,00

Arrêtée la présente à la somme de :
MILLE DEUX CENTS DIRHAMS

TEI : 0537-67-28-96 Fax : 0537-67-05-44 Angle Av. des Nations Unies / Rue Ibn Hanbal Agdal Rabat
anapath.nation.unies@gmail.com Patente : 25740511 CNSS : 7393763 IF : 3335312 ICE : 001699123000023

Centre d'Anatomie Pathologique
Nations Unies
Angle Avenue des Nations Unies
et Rue Ibn Hanbal Agdal - Rabat
Tél.: 0537 67 28 96
0537 67 39 09



Rabat le, 26/08/2021

COMPTE RENDU OPERATOIRE
Mr SEFFAR HABIB

Sous Sédation

Introduction de la sonde d'échographie en endorectal

Biopsie échoguidée du lobe droit SIX fragments puis du lobe gauche SIX fragments.

Les fragments sont adressés en anapath .

*J.C. BENSOUDA Abdallah
Chirurgien Urologue
17, Rue Jebal Mousse, Appart. 4
Agdal - Rabat
Tél: 05 37 67 03 03 - INPE: 101171411*

CLINIQUE LES AMBASSADEURS

MEDICO-CHIRURGICALE-
LOT.N°3, AL HOUDA SOUSSI
RABAT

F A C T U R E

N° **3 712** / 2021 du **26/08/2021**

Nom patient	SEFFAR HABIB	Entrée 26/08/2021	Sortie 26/08/2021
Prise en charge	PAYANTS		

		Lettre Clé		Montant
PHARMACIE				
PHARMACIE	1,00		1 137,41	1 137,41
			Sous-Total	1 137,41
Total Frais Clinique				1 137,41
PRESTATIONS EXTERNES				
DR. BENSOUDA ABDELLAH (urologue)	1,00		1 762,59	1 762,59
DR. KHLIFI HASSANI AH (reanimateur/anes)	1,00		300,00	300,00
			Sous-Total	2 062,59
HOPITAL DU JOUR	1,00		300,00	300,00
BLOC OPERATOIRE	1,00		500,00	500,00
			Sous-Total	800,00
Total prestations externes				2 862,59

<i>Arrêtée la présente facture à la somme de :</i> QUATRE MILLE DIRHAMS	Total général 4 000,00
---	--------------------------------------

	Chèque		Total encaissé	Solde
Encaissements	4 000,00		4 000,00	0,00

Ref Chq : 214255/AWB/



CLINIQUE LES AMBASSADEURS**NOTE D'HONORAIRES****Le : 26/08/2021****Références**3 712 / 210826121127175004
PAYANT**Entrée / Sortie :** 26/08/2021 - 26/08/2021**Le Dr. KHLIFI HASSANI AHMED**

présente à Mr SEFFAR HABIB

sa note d'honoraire s'élevant à la somme de
300,00 Dhs

et le - la prie d'agrérer l'expression de ses sentiments distingués

Dr. KHLIFI HASSANI Ahmed
Anesthésie - Réanimation
Chirurgicale
Clinique les Ambassadeurs
INPE : 101085595

*Cachet et signature***CLINIQUE LES AMBASSADEURS****NOTE D'HONORAIRES****Le : 26/08/2021****Références**3 712 / 210826123640175009
PAYANT**Entrée / Sortie :** 26/08/2021 - 26/08/2021**Le Dr. BENSOUDA ABDELLAH**

présente à Mr SEFFAR HABIB

sa note d'honoraire s'élevant à la somme de
1 762,59 Dhs

et le - la prie d'agrérer l'expression de ses sentiments distingués

Dr. BENSOUDA Abdallah
Chirurgien Urologue
17, Rue Jebl Moussa, Apt. 4
Agdal, Rabat
Tel: 05 37 67 03 03 - INPE: 101171911

Cachet et signature



Contrôle de qualité en immunohistochimie Nord IQC participant N° NQC - 980

Dr. Fouad KETTANI

Pr. agrégé en anatomie pathologique
E-mail : fouadkett2@gmail.com

Dr. Asmae BENZEKRI

Diplômée en anatomie et cytologie pathologiques de l'université libre de Bruxelles et de l'université René Descartes - Paris 5
Diplômée en cytogénétique moléculaire de l'université René Descartes - Paris 5
Ancienne assistante hospitalo-universitaire de l'hôpital Beaujon à Paris (Ap-Hp)
Ancienne attachée de l'Institut Gustave Roussy
Diplômée de colposcopie
E-mail : asmaebenzekri@hotmail.com

Dr. Merieme GHAOUTI

Diplômée en anatomie et cytologie pathologiques de l'université de Fès
Ancienne interne des CHU de Rouen et de Bordeaux
Diplômée en pathologie moléculaire de l'université de Nice-Sophia Antipolis
E-mail : merighaouti@gmail.com

NOM & PRÉNOM	: SEFFAR HABIB
DOCTEUR	: BENSOUDA ABDALLAH
CODE PATIENT	: 21H26-014
DATE	: 27/08/2021
AGE	: 69 ans
N/REF	: 210826447

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

Toucher rectal : prostate de 40g.

IRM sans particularités.

PSA = 8,5ng/ml.

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

BIOPSIES PROSTATIQUES BILATERALES ETAGEES

Siège et nature des prélèvements : à droite : 6 biopsies sur 3 sites (2 base, 2 partie médiane et 2 apex). A gauche : 6 biopsies sur 3 sites (2 base, 2 partie médiane et 2 apex).

Lobe droit									
N° topo. biopsie	Longueur du fragment (mm)	Longueur du foyer tumoral (mm)	Score de Gleason	% grade 4	% massifs cribriformes	EPN	EEP	PIN Haut grade	Autre
Apex	8	-							
Apex	8	-							
Médian	9	-							
Médian	8	-							
Base	12	-							
Base	10	-							

Lobe gauche									
N° topo. biopsie	Longueur du fragment (mm)	Longueur du foyer tumoral (mm)	Score de Gleason	% grade 4	% massifs cribriformes	EPN	EEP	PIN Haut grade	Autre
Apex	14	-							
Apex	9	-							
Médian	9	-							
Médian	7	-							
Base	12	-							
Base	8	-							

* EPN : engainement périnerveux.

* EEP : envahissement extra-prostataque.

* PIN : néoplasie intra-épithéliale prostataque.

/CONCLUSION/

Biopsies prostatiques bilatérales étageées montrant des lésions d'adénomyome avec remaniements inflammatoires chroniques légers non spécifiques.

Absence de signes histologiques de malignité sur ces prélèvements.

Dr. M. GHAOUTI
Signé : Dr. M. GHAOUTI
Médecin Anatomopathologiste
Centre d'Anatomie Pathologique des Nations Unies
Angle Avenue des Nations Unies et
Rue Ibn Hanbal, Agdal - Rabat
Tél. : 05 37 67 28 96 - 05 37 67 28 96